



Renseignements pratiques :

Lieu : 12 place du Panthéon 75005 paris

Salle des Conseils 2^{ème} étage

RER : Luxembourg

Parking : Soufflot

Inscription auprès de Nathalie Ceriani

Contact : nathalie.ceriani@u-paris2.fr

Direction scientifique : Dominique Fenouillet

Organisation administrative : Nathalie Ceriani

Les Séminaires du Laboratoire de sociologie juridique

Flexibles notions

Année universitaire 2022-2023

Familles recomposées au XXI^{ème} siècle

**Du privé et du politique : quels enjeux
pour la loi civile ?**

Mardi 14 mars 2023

9 heures – 17 heures 30

12, place du Panthéon, 75005 PARIS
Salle des Conseils, Galerie Soufflot, Escalier M, 2^{ème} étage

Cycle de séminaires 2022-2023

Le cycle annuel porte sur les familles recomposées.

Mises en lumière par les sociologues il y a un peu plus de trente ans, elles ne constituent pas une catégorie juridique spécifique et sont soumises pour l'essentiel aux règles du droit commun, sous réserve de certaines de ces règles, qui ont été plus ou moins spécifiquement pensées pour elles.

Placé sous la problématique « Du privé et du politique : quels enjeux pour la loi civile ? », le cycle analyse la question centrale des fonctions du droit de la famille, entre préservation de la sphère privée, dans laquelle le droit n'entre pas mais qu'il protège dans sa constitution et son fonctionnement, et question politique, notamment au regard de la protection de l'enfant, qui incombe au système juridique.

Les questions sont appréhendées dans une perspective ouverte, en croisant les regards, d'universitaires d'horizons différents et de praticiens.

Séminaire I. Mardi 14 mars 2023, salle des Conseils, 9h à 17h30

Le premier séminaire a lieu le 14 mars 2023. La matinée permettra d'appréhender d'abord la question au-delà du droit positif : sociologie du droit et de la justice, psychologie, histoire du droit. Puis seront abordés deux thèmes. Le thème de l'enfant, en premier lieu, la question étant d'analyser le choix que le droit offre, entre statut et/ou fonctions parentales ; le thème de l'organisation patrimoniale des familles recomposées en second lieu, qu'il s'agisse de comprendre comment les liens familiaux antérieurs persistent au-delà de la reconstitution, ou de se demander comment les familles recomposées sont appréhendées pendant leur existence et au moment de leur dissolution.

Séminaire II. Lundi 17 avril 2023, salle des Conseils, 9h à 17h30

Le second séminaire a lieu le 17 avril 2023. Les enjeux symboliques des reconstitutions familiales seront d'abord questionnés, en abordant la prohibition de l'inceste et la dévolution du nom. La réflexion portera ensuite sur l'appréhension du phénomène au-delà du droit civil de la famille : la protection des majeurs, les procédures, le droit pénal, l'aide et l'action sociales, le droit fiscal font-ils une place à part à ces familles, ou à certaines d'entre elles ? L'analyse sera également conduite à l'échelon international et européen : les questions de droits fondamentaux, de droit International privé, et de droit de l'Union européenne, d'abord ; le droit comparé, ensuite (droit suisse, droit anglais, droit japonais).

Matinée

9h00 *Propos introductifs*, par **Dominique Fenouillet**, prof. de droit privé, directrice du Laboratoire de sociologie juridique, Université Paris-Panthéon-Assas

9h30/11h00 Quel contexte ?
Approche sociologique, par **Irène Théry**, prof. de sociologie, directrice d'études à l'EHESS, membre du centre Norbert Elias
Approche psychologique, par **Nicole Prieur**, philosophe, thérapeute familiale
Approche historique, par **Olivier Descamps**, prof. d'histoire du droit, Université Paris Panthéon-Assas

Pause

11h30/13h00 L'enfant : statut et/ou fonctions parentales ?
L'enfant dans les familles recomposées : la filiation en question, par **Victor Deschamps**, m. de conf. de droit privé, Université Paris Panthéon-Assas
L'enfant mineur dans les familles recomposées : les fonctions parentales à l'épreuve, par **Hugues Fulchiron**, prof. de droit privé, conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation
Perspectives en droit belge, par **Jean-Louis Renchon**, prof. extraordinaire émérite, Faculté de droit et de criminologie, UCLouvain

Après-midi

14h30/16h00 L'articulation patrimoniale des familles : quels enjeux ?
Les liens familiaux antérieurs : quel avenir dans la reconstitution familiale ? par **Jean Garrigue**, m. de conf. de droit privé, Université Paris Panthéon-Assas
La vie patrimoniale des familles recomposées : quelle organisation pendant la reconstitution ? par **Nathalie Peterka**, prof. de droit privé, Paris-Est Créteil, UPEC, et **Antoire Kroell**, notaire

Pause

16h30/17h30 *La dissolution des familles recomposées : quels enjeux patrimoniaux au moment du décès ?* par **Cécile Pérès**, prof. de droit privé, Université Paris Panthéon-Assas et **Christophe Vernières**, prof. de droit privé, Université Paris-Sorbonne, notaire